

Responsable du département Voirie (H/F)

Poste ouvert aux cadres d'emploi de la filière technique

Catégorie B

La ville d'Eragny sur Oise, située sur la Rive gauche de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris est membre de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Elle fait aussi partie de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.
D'une superficie de 412 hectares, la ville d'Eragny compte plus de 19 000 habitants et dispose de nombreux équipements.

Nous recherchons pour le département de la Voirie, un ou une **responsable du département voirie**. Le poste est à pourvoir dès que possible.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Vous serez chargé de l'encadrement du département

- Coordonner une équipe pluridisciplinaire : voirie, propreté et cimetières
- Définir le cadre et les conditions de sa délégation
- Responsabiliser ses collaborateurs et favoriser la prise d'initiative
- Planifier les activités en fonction des contraintes des équipes
- Repérer et réguler les dysfonctionnements et les tensions
- Participer à l'évaluation annuelle des agents, proposer un avis sur leurs capacités professionnelles et contribuer à leur développement personnel
- Participer à l'amélioration des pratiques professionnelles des agents

Vous participerez aux orientations du département

- Traduire en action les objectifs stratégiques du département
- Formuler des avis sur les documents planificateurs et les projets d'aménagement (PLU et ZAC)

Vous serez chargé de l'organisation et la gestion du département

- Planifier les besoins budgétaires et préparer les arbitrages budgétaires
- Contrôler la gestion et les dépenses
- Suivre l'exécution budgétaire et rectifier les écarts entre le prévisionnel et le réalisé
- Participer aux procédures d'achat public, concevoir les dossiers et suivre l'exécution des marchés
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus
- Communiquer et valoriser en interne les missions et les projets du département
- Restituer l'information diffusée auprès des équipes et rendre compte auprès de

différents interlocuteurs

Vous devrez coordonner et gérer l'exécution des chantiers de travaux neufs ou d'entretien en voirie et des aires de jeux

- Piloter, coordonner et contrôler la réalisation de projets et de travaux
- Conduire une opération liée à un projet
- Identifier et sélectionner des prestataires et des intervenants
- Gérer l'exécution des contrats avec les prestataires (délais, coût, etc.)
- Gérer le suivi des travaux et prestations de service réalisés par le personnel et les personnes intervenant sur le domaine public (personnel, particuliers, entreprises...)
- Gérer le contrôle et le suivi des prestations de maintenance et d'entretien des aires de jeux (contrôle des aires de jeux et identification des risques, gestion des stocks des consommables, accompagnement des entreprises de maintenance et de contrôle réglementaire)

Activités ponctuelles ou exceptionnelles :

Participation à certaines manifestations

Accueil et accompagnement de nouvelles recrues

Remplacement des collaborateurs absents

Pilotage de la viabilité hivernale

Autres missions nécessaires à la réalisation du service public selon le grade et les fonctions occupées

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Savoir / savoir-faire :

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité, connaissances techniques et de la réglementation en matière de voirie, connaissance des règles de l'achat public, connaissance des outils bureautiques et informatiques, qualités rédactionnelles. Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles.

Savoir être :

Disponibilité, sens de la responsabilité et de l'organisation, devoir de réserve, autonomie, animation d'équipe, qualités relationnelles, être force de proposition, rigueur, capacité à organiser le travail de son équipe, capacité à gérer des conflits, capacité à travailler en transversalité et en mode partenariat,

CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES ET HORAIRES DE TRAVAIL

- Encadrement d'une équipe
- Responsabilité des projets du service
- Déplacements fréquents
- Temps de travail de 37h30 réparti du lundi au vendredi sur 4,5 jours
- Télétravail possible 1 journée ou 2 demi-journées après 3 mois d'ancienneté
- Rémunération selon le statut, régime indemnitaire, prime 13ème mois

- Adhésion au CNAS, COS
- Participation employeur pour la prévoyance et la mutuelle

Merci de bien vouloir adresser votre candidature CV + Lettre de motivation à :

Monsieur le Maire
Mairie d'Éragny
Place Louis don Marino
95610 ERAGNY SUR OISE

Ou par mail : candidature@eragny.fr